L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 186 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

DEMANDES.

ON demande—Une belle paire de vases de Sèvres. Prix libéral. S'adresser "N. O. dealer" bureau de l'Abeille. 13 nov—3t

ON demande une femme blanche ou quarteronne pour cuire et faire le ménage pour trois personnes sans enfants. Pharmacie coin Douane et Dauphine. 12 nov—2t

ON demande.—Une bonne blanchisseuse, s'entendant aussi au ménage, au No 24 Esplanade. S'adresser immédiatement. 11 nov—

A VENDRE.

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser coin Ste-Anne et Chartres. J. Sénac. 5 nov—1m

GROCERIE ET BUVETTE, bien située. On vend pour de bonnes raisons. S'adresser à J. Vergnole, 65 Decatur. 12 nov—dim mar jeu

A VENDRE—Un joli cottage avec vastes terrains, arbres fruitiers, etc., bien conditionné comme home élégant avenue de l'Esplanade. Le terrain mesure 45x200 pieds. S'adresser à D. Danziger, 31 rue Carondelet. 6 nov—7t

A VENDRE—Magnifique Piano Pleyel presque neuf pour cause de départ. S'adresser à E. R. bureau de l'Abeille. 3nov—

A VENDRE—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. LeBesque, 156 Exchange Alley. 1nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Fey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,425—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Prosper Fierville Fey, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

12 nov—12 16 21

Succession de John L. Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 37,041—Attendu que Mme Wilhelmina Ahrens, veuve en premières noces de Frederick Schroeder et en secondes noces de John L. Weinmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Weinmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

11nov—12 16 21

Succession de Mme Veuve Joseph Sabatet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,210—Division D.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Joseph Sabatet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession d'Andrew J. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,834—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession de Mme Louise Leith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,675—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave E. Rosentretter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession de E. Vallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,772—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte supplémentaire présenté par F. Bertonnet exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

5 nov—5 10 13

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,062, Division E—Peter Jeeckel vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Jeeckel est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, le MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou la remise des biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer telles autres affaires qui pourraient être amenées devant la dite réunion; il est de plus ordonné que Lamar C. Quintero, Esq., de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme—

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27oct—3t au 29 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,072—Division C—Otto Adam P. Stoll vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Otto Adam Philip Stoll soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq, notaire, en son bureau No 126 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. H. McCaleb, Jr Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.

Signé: FRED. D. KING,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent sur congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

6 oct—4f au 28 nov

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le concert [illegible] système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vu [illegible] une valeur et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 29mars—

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 123 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De nos dernières, il promène une collection incomparable.

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 déc 91—1an

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 8 Nov., 60 lots gagnants y ont été vendus.

Faites en sorte que E. J. LANNES choisisse votre billet, car il a la main heureuse. Coin des rues Camp et Girod. Nlle-Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 NOVEMBRE—CLASSE No 369

Tirage de 4 heures P. M.

1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème
14	34	39	90	3	71	51	19	64	72	13	58	67	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 12 novembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prést. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prést. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prés. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de...	40,000, ...	40,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
2 Lots de.	5,000, ...	10,000
5 Lots de..	2,000, ...	10,000
25 Lots de..	600, ...	15,000
100 Lots de..	400, ...	40,000
200 Lots de..	200 ...	40,000
300 Lots de..	120, ...	36,000
500 Lots de..	80, ...	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200, soit ...	$20,000
100 Lots de...	$120, ...	12,000
100 Lots de...	$80, ...	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40, soit ...	$39,960
999 Lots de	$40, ...	39,960
3,434 Lots se montant à ...		$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en n'achetant que des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

Thomas Killeen vs Algiers Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,496.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 novembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Brasserie Algiers, rue Decatur, entre Jefferson et Madison, à Alger—

Un lot de machines, bouilloires, pompes, réservoirs, chaudrons, boîtes à glace, receveurs, réfrigérateurs, tuyaux, barils à bière brouettes, etc., et autres effets mobiliers, divers, etc., contenus dans le dit local.

Aussi, 13 chevaux, 2 charrettes et un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11nov—11 15 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un wagon à ressorts à quatre roues.

Léopold Block vs Henry Block & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,911.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 21 novembre 1892, à 10 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un wagon à ressorts à quatre roues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10 nov—10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,809—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre E, sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Homergue, par acte passé pardevant W. W. Howe, notaire en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Caenasso, Mme Margaret Caenasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meitzler, défenderesse, à la succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défenderesse sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et appartenant, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Rampart, Clio et Grand, maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1839, dont une copie certifiée est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay ex-notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-seize pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,

21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de valeur, centralement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION.

Et les autres portant le numéro municipal 80 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,97[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds et sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent-dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent aussi chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre vingt-huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, annexé à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, et daté du 26me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds cinq lignes sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée; le tout du dit mesurement sont plus ou moins au pied américain et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1882, laquelle dite propriété porte le No municipal 80 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 oct—26—nov—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.

—vs.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 nov—5 10 17 23—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 255 borné par les rues Liberté (anciennement Miles), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1848, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 oct—22 26—nov 4 11 18 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. Hardie, Vizard, May, Delgado, Macheca, Trufant et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 29,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu:

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'îlet borné par les rues Première et Chestnut), contenant couloir, gaz, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de B. Buisson, voyer, sous la date du 18 juin 1852 et déposé en l'étude de J. Agar; les dits terrains se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme le coin des rues Philip et Camp. Les dits locaux sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur aura pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 doivent être séparés et distinct du montant de l'offre des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurances, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. W. Morgan Gurley, notaire.

13 nov—14 18 20 23 27 30—3 déc à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

NANTISSEMENT DE CHOIX

DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON.

Coin Sud-Ouest de Bienville.

Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce au Détail.

Rapportant un loyer de $1,960 par an.

Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de

Mme Léonide May Cenas

vs

James Rea et als.

Nos 36,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W.C.H. Robinson, Encanteur, Bureau No 3 1/2, rue Carondelet MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et en affermément à un jugement rendu le 18 octobre 1892 et signé le 25 octobre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, (l'îlet borné par la rue Dauphine) sous divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

2° La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 rue Bourbon, sous-divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

3. La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, sous-divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $55 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur et de face rue Bienville. Les ventes sont assujéties aux dits baux. Les propriétés sont en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs à raison de 7 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.

26 oct—26 27 30—nov 2 9 12 16 19 20 23 à date.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Dossier No 33,248, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B", et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 90 pieds de profondeur sur la ligne vers le lot A, 21 pieds 6 pouces de largeur dans le fond prochée de la rue Roman et 21 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rudolph Müller, dossier No 36,706, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5''' de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 295 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

11 oct—11 23 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Dunstan.

No 36,929.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 24 novembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter Dunstan, Dossier No 36,929, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, etc.

Conditions—Comptant.

12 nov—12 17 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une montre en or et chaîne.

Succession de Martin McDiarmid.

No 36,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans l'affaire de la succession de McDiarmid, Dossier No 36,555, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 novembre 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Une montre en or avec chaîne.

Conditions—Comptant.

12 nov—12 17 19 23

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureaux, Coffre-fort.

Farine, Avoine?

Chevaux, Surry, Buggies et Harnais.

Succession de Charles B. Boddecke.

No 37,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 17 novembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division E, daté le 2 novembre 1892, les effets décrits ci-après, sur les lieux, No 41 rue Tchoupitoulas, entre Gravier et Natchez:

1° Un lot de meubles de bureaux.
2° Un coffre-fort.
3° 61 barils de farine.
4° 10 sac d'avoine.
5° Un surry.
6° Deux buggies.
7° Un cheval noir.
8° Une jument robe grise.
9° Deux jeux de harnais.
10° Bail sur la bâtisse No 41 rue Tchoupitoulas et l'entrepôt qui se trouve dans le fond, à raison de $125 par mois, expirant le 1er octobre 1894.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Nov—9 [illegible] 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. F. Collins vs ses créanciers.

No 1,691—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. E. B. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, adressé à John R. Picton, syndic des créanciers, dans l'affaire ci-dessus en date le 17 octobre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Commercial Place et Gravier en la ville de la Nouvelle Orléans, de la propriété ci-après décrite; à savoir:

1° La plantation Tilden, comprenant un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, étant le reste du morceau de Tally, ayant 118 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles 265 acres et 45 acres du lot de 160 acres, troisième choix; lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou, tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 250 acres, par un moins, à Henri Gerbin, le 19 septembre 1881; terrain situé sur le côté nord en droit en descendant la rive du bayou. Voir le livre S U, folio 425 sous le No 2,344, mesurant en tout 478 acres, plus ou moins.

2° Un certain morceau de terre ou plantation situé des deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, mesurant 690 56/100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en en quelque sorte y appartenant, à l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Robt G. Rogers, à F. M. Haygood, le 19me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre F. P., du Bureau de l'Annonceur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle partie mesure 108 acres, plus ou moins.

3° La moitié à l'ouest et le quart au sud est, du quart du nord-ouest, le quart au sud ouest et la moitié au nord du quart au sud-est de la section 32 mesurant 359 48/100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud est de la section 33, mesurant 121 8/100 acres. La moitié au nord du quart au sud ouest de la section 34 mesurant 80 52/100 acres. Le quart au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud-est de la section 35 mesurant 200 97/100 acres. Le quart au sud-ouest du quart du sud-ouest et le quart au sud-est du quart au sud-est de la section 36 mesurant 80 46/100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart au nord-ouest de la section Un contenant 40 5/100 acres dans le township un Sud, Range six Est dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma Chalfont, sa femme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers en date le 30 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

3° L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart ouest de la section No 18. La moitié est du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24 dans le township "One North Range," six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi.—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du nord-ouest quart de la section Sept, Township Un, "North Range Seven" Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. M. Bassett et Ouest par les terres publiques

Aussi,—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud-est quart de la moitié Est du Sud-ouest quart Section 12.

Aussi—40 acres de terres marécageuses formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 12. Les deux portions de terre se trouvant dans le township Un "Nord Range Six" Est. 240 acres de l'une des portions de terre ci-dessus mentionnées ont été transférées à John M. Havard par J. F. Collins.

Une scierie et moulins avec tous les autres et appartenant, et la dite scierie ayant une capacité de 10 000 pieds de bois et 10,000 bardeaux par jour, située sur deux acres de terre (cotés à bail) à Water Valley, Old River, immédiatement sur le bord de la dite rivière et environ six mille de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont loués de M. T. H. Careth pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50 00 par an.

Termes et conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland, incluant toutes ces terres un tiers comptant et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr., notaire.

10 nov—10 17 24—1 8 15 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SANS LIMITE.

Une jolie résidence à un étage, avec mansarde, No 97 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 23 novembre 1892 à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles—

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied français, 32 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 97 rue Dumaine. Les améliorations consistent en un joli cottage résidence, façade en briques à un étage, avec mansarde, ayant six chambres et cabinets, cuisine avec trois chambres, water-works, gaz, lieux d'aisance, etc

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste à un an et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la vente jusqu'à paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, et toutes les taxes dues, incluant 1894, seront payées par le vendeur. 10 pour cent de dépôt seront requis.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9nov—9 16 au 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— HENRY BITTERN.

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 15 sept. 1889.

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. M. Bucholz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,774.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 17 novembre 1892, à 10 heures et demie, il sera vendu au No 33 rue St-Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté le 4 novembre 1892, pour le compte de la dite succession—

Divers effets mobiliers et vêtements.

Conditions—Comptant.

6nov—6 9 15 au 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grille.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, No 36 838.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la succession la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 334 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 avril 1870 déposé au bureau d'Amédée Ducatel ex notaire, d'après le plan No 29, Livre de plans No 7, borné par la rue Remparts ou Amour, l'avenue Caffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jandon, mesurant 291 pieds de face à la rue Remparts et la rue St-Claude et 396 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin et la rue Jandon.

L'îlet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement, le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jandon et St-Claude le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts, et Jandon, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Caffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quatre chambres et galerie devant, écurie, remises, citernes, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur remboursera et assumera le paiement des taxes pour l'année 1892, au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Fernandez, Jr., aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

Nlle Orléans, 11 novembre 1892.

LA MAISON SOCIALE—C. E. Berges & Co. est dissoute ce jour d'un mutuel accord. M. E. Berges reste chargé de l'actif et des obligations de la maison.

C. E. BERGES.
J. W. BURR.

13 nov—3t en 16 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Contenu d'un Magasin de Chaussures A L'ENCAN.

Mardi, 15 Novembre.

Souliers vissés et cousus, Etagères en verre, Comptoirs, Formes de cordonniers, Cuir et Outils.

MARDI, 15 novembre, à 11 heures A. M., au No 180 rue Orléans.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

13 nov—2t   Bureau No 36 Royale.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. D. Lancaster.

No 33,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, par 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

12oct—12 19 26 nov 2 9 16

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Propriété commerciale de choix et résidence au coin des rues Bienville et Johnson Magnifique grocerie et résidence à deux étages, bâtisse à deux étages au fond. Boutique de savetier et étal de boucher rapportant environ $75 par mois, sur un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

1° La magnifique résidence en bois à deux étages et grocerie et buvette coin des rues Bienville et Johnson, dans l'îlet borné par Conti et Prieur. Deuxième District, ayant une grande grocerie et une buvette, cuisine, office et 4 chambres à coucher, cabinet et chambre à bains, gaz et installations et l'eau partout, double citerne et hydrant, l'eau d'aisance, etc. avec dalles, etc., à l'encoignure et se louant à $40 par mois.

2° Une petite boutique de savetier et un grand étal de boucher dans le fond, rue Johnson; l'établissement a des dalles et est presque neuf, valant $16 par mois.

3° Une maison à deux étages adjacente ayant 4 chambres, une office et lieux d'aisance en bas, et 2 chambres, corridor cabinet ou chambre à bain et lieux d'aisance, au dessus, 2 citernes, cour pavée, hangars, etc., valant $18 à $20 par mois. Le tout recouvert en ardoise et en bon ordre et réparé, partiellement loué à bail, et valant en emble environ $75 par mois sur un lot de terre mesurant environ 37x120 pieds, et peut être inspecté avec une carte des encanteurs et sera vendu en bloc.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes clauses de garantie usuelles; 10 0/0 comptant sur les lieux; les taxes de 1892 seront payées par le vendeur.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 nov—6 13 20 à date.

PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ernest.

No 37 035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN—Samuel E. Stern Encanteur.—Bureau, No 190 rue de la Commune.—MERCREDI 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 novembre 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan en esquisse dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 21 octobre 1892, déposé au bureau de Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur et façade sur la dite rue Royale de 113 pieds 4 pouces, formant le coin des deux dites rues.

2° Le cottage double en bois, rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans le même îlet et borné de la même façon et immédiatement adjacent au lot "A", décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle on fait allusion ci-dessus, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne du côté vers la rue Louisa par le lot "A."

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des Cosmopolitan passent devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 en prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 30me jour d'août 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de John Schmitt—No 34 131—Division D.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui. Présents MM. Hy L. Lazarus et Gus. Lemle, pour le plaignant.

Horace E. Upton, Esq., pour le défendant.

Et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et avocats, et pour les raisons données, la Cour considérant qu'il a été pleinement établi que le défendeur John Schmitt est fou et doit être interdit—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le dit John Schmitt soit et est incapable de faire aucun des actes valides comme une personne d'âge et de compétence pourrait le faire, et conséquemment qu'il soit interdit en tout et pour tout.

Il est de plus ordonné, que Caroline Ehret, femme de John Schmitt, soit nommée administratrice pro tempore, pour la préservation des meubles et l'administration des propriétés mobilières du dit interdit et que des lettres, comme telle, lui soient émises pour qu'elle se conforme aux exigences de la loi; que les salaires des Docteurs Oscar Czarnowski et B. T. Shepard soient fixés à la somme de trente-cinq dollars, chacun, et que les honoraires de Horace E. Upton Esq., avocat nommé pour représenter le dit défendeur, soient fixés à la somme de deux cents dollars, tous ces salaires devant être considérés comme des frais dans cette affaire.

Jugement signé le 23 septembre 1892.

(Signé) F. A. MONROE Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 2me jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre vingt-douze.

P. E. DUCOING, Député-Greffier.

4nov—4 7 13

Vingt-deuxième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891:

Primes reçues:

Sur risques de feu		$225,636 55
Sur risques de marine		1,754 12
Sur risques de rivière		3,721 76
		$231,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890		56,930 00
Primes totales		$288,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,197 65
Revenus		$310,240 08
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu.	$107,150 22	
Sur risques de marine	1,176 72	
Sur risques de rivière	1,397 62	
Total des pertes payées	$109,732 56	
Retour de primes et cancellations	25,298 04	
Commissions	35,370 36	
Réassurances	22,764 00	
Taxes et Licences	9,921 41	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,645 53	
Déboursés		$233,628 46
		$76,611 62
A déduire:		
Primes non acquises	$52,974 00	
Pertes ajustées et non ajustées	25,000 00	77,974 00
Pertes		$1,362 38

ACTIF.

Argent en caisse	$ 33 258 21
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,200 00
$90,520 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,832 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	22,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	21,546 00
Prêts sur hypothèque	17,750 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,972 28
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$369,860 22

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,238 00
Réservé pour primes non-acquises	52,974 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	25,000 00
	$380,212 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.   PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train [illegible]
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8 30 am
Baton Rouge accommodation 10:00am	Baton Rouge accommodation 5:45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex. 7:45 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:50 am
No 1 Lim. Ex. 6:40 p.m	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 2 Lim. Ex. 8:00 pm
Sun. dimanche 9:40pm	Sun. dimanche 7:30am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1. Fast Mail 8:10am	No 2. Fast Mail 6:00pm
No 3. Chic. Lim 8:00pm	No 4. Chic. Lim 11:30am
No 25. Local Mail and Express 7:05pm	No 26. Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'ns Ex. 7:00 pm	Calif'ns Ex. 9:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St. L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St. Louis 6:30pm
Local 10:05am	Local 3:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico 7:00 pm	Mexico 9:15am
California Ex. 10:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 2:00 pm	No 2 Limited 5 00 pm
No 5 N. Y. & Wash. Lim. 8:00 am	No 6 N. Y. & Wash. Lim. 9 00 pm
No 3 Accom. 10:00 am	No 4 Accom. 3:40pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 5:30 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:00am
.. 4:15 pm	.. 5:00 pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00 am
.. 4:15 pm	.. 5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
.. 7:00 pm	.. 4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:15 am
.. 7:00pm	.. 5:00pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9:00 am	Alger 4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS, WRECKAGE, &C.

Vessels.

Oct 2—Lat 45° 28', lon 48° 24', passed a vessel of 300 or 400 tons, bottom up, coppered.—Baltimore, Br ss, Simpson; Third Officer Green, Observer.

Oct 14—Lat 35° 20', lon 47° 32', passed the derelict schooner Fann e E Wolston, dismasted, floating awash, bows stove, and bulwarks gone.—Queen Margaret, Br ss, Jack.

Oct 15—Lat 46° 44', lon 45° 58', passed a derelict awash. Same date, lat 46° 24', lon 47° 10', passed a fisherman's dory adrift. Oct 16, lat 45° 01', lon 50° 21', passed through a large quantity of pine lumber.—Gladiolus, Br ss, Wright.

Miscellaneous.

Sept 30—Lat 42° 04', lon 60° 07', passed a large quantity of deals, evidently not long adrift.—Germanic Br ss, Cameron.

Sept 30—Lat 41° 09', lon 60° 06', passed a round spar about 18 inches in diameter, standing upright about 12 feet out of water.—State of Nevada Br ss, Main; Third Officer Harvie, Observer.

Oct 5—Lat 39° 33', lon 39° 30', passed an upright spar adrift, standing a few feet out of water.—Powhatan Br ss, Edwards; Chief Officer Attenborough Observer.

Oct 15—Passed a bale of cotton, not long adrift, about 14 miles S S W of Dry Tortugas lighthouse.—Start Br ss, Duncan. [Probably part of the cargo of steamer Electrician recently ashore near Loggerhead lighthouse.]

Oct 20—Lat 42° 35', lon 57° 48', passed an empty canoe cask.—Persian Monarch Br ss, Bristow.

ICE REPORTS.

Belle Isle and vicinity.

Oct 1—Passed a medium size berg between Belle Isle and the mainland and another 26 miles E by S of Belle Isle, also a small one 120 miles E N E of Belle Isle.—Oregon, Br ss, Gibson; Third Officer Ingus, Observer.

Oct 5—At 51° 58', lon 55° 05', passed two small bergs.—Lake Huron, Br ss, Carey; Third Officer Roberts, Observer.

Oct 16—Saw two bergs to eastward of Belle Isle, the first 120 miles, the second 50 miles E by N 1/2 N of Belle Isle, and one in the straits, 10 miles west of Point Amour.—Warwick, Br ss, Coutts.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,

Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies.

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship captains navigating these waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel, and the St aits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI, 14 NOVEMBRE 1892.

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 m

Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 m

Bayou Lafourche—DANUBE, à 12 m

Bayou Lafourche—TECHE, à 12 m

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m

Plaquemine—DACOTAH, à 4 p m

Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 12 m

MARDI, 15 NOVEMBRE 1892.

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 m

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 m

Bayou Sara—WHISPER, à 12 m

Vicksburg—NATCHEZ, à 5 p m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Alava	Liverpool	2e dist, 28
Arroyo	Havre	rue 7e
Amaranth	Havre	2e dist, 27
Auriga	Liverpool	2e dist, 31
Aransas	Havane	Alger
Brasseo	Rotterdam	Gretna
Benta'a	Havre	4e dist, 45
Baracoa	Santa Marta	1er dist, 15
Boschdene	Rotterdam	rue 5e
Cuban	Liverpool	1er dist, 37
Counsellor	Liverpool	Southport
Crown of England	Liverpool	rue 1re
Conde Wifredo	Barcelone	1er dist, 23
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist, 41
Darien	Liverpool	1er dist, 37
Dora	Havre	4e dist, 45
Enrique	Liver, col	Westwego
Endeavour	Havre	4e dist, 47
El'ead	New York	Alger
Federico	Havre	4e dist, 41
Glenleig	Brême	rue 2e
Gran Antilla	Barcelone	1er dist, 39
Graffoe	Havre	rue 6e
Hungaria	Hambourg	1er dist, 20
Imperial Prince	....	rue 2e
Inchbarron	Hambourg	rue 4e
Inchdune	Hambourg	rue 6e
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist, 15
Monarch	Londres	rue 3e
Mary Anning	U K or Continent	Elevator
Mateca	Brême	4e dist, 40
Navigator	Liverpool	1er dist, 31
Nicaragua	Bluefields	2e dist, 30
New York	New York	Alger
Petunia	U K ou Continent	Point
Pedro	Liverpool	4e dist, 44
Rover	Boston	1er dist, 14
Ravenshoe	Bordeaux	1er dist, 20
Ravensdale	Progreso	Alger
Serra	Liverpool	Westwego
Saturnina	Liverpool	2e dist, 27
Trinacria	Gênes	Southport
Turdenskjold	Bocas del Toro	2e dist, 20
Victory	Brême	rue 4e
Vesta	Liverpool	1er dist, 21
Wash'ngton	Bocas del Toro	2e dist, 20
Wakefield	Liverpool	4e dist, 42
Wanderer	Puerto Cortez	Alger
Wm G. Hewes	Bluefields	1er dist, 15
Wydale	[illegible]	Elevator
York	Liverpool	[illegible]
Yoruba	Copenhague	Southport
BARQUES.		
Belle Portuguese	Oporto	1er dist, [illegible]
Lesara	....	1er dist, [illegible]
GOELETTES.		
Benj F Rich	St-Andrews	Alger

[illegible]

Départs des navires

[illegible]	parti 12 nov
[illegible]	parti 12 nov
[illegible]	expédié 24 oct
[illegible]	expé. 28 oct

HARTLEPOOL.

Steamship [illegible]	parti 13 oct

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, [illegible]	parti 17 sept
Steamship [illegible] Hall, Edwards	parti 12 oct
Steamship [illegible]	parti 14 oct
Steamship [illegible] Wood	parti 7 oct
Steamship Yucatan, Hughes	parti 20 oct
Steamship [illegible]	parti 24 oct
Steamship [illegible], Wyke	parti 12 oct
Steamship [illegible] Branch, Lee	parti 1er nov
Steamship [illegible]	parti 20 oct
Steamship [illegible]	parti 3 nov
Steamship [illegible]	parti 3 nov
Steamship [illegible], Alexander	parti 3 nov
Steamship Governor, James	parti 4 nov
Steamship Architect, Atwood	parti 5 nov
Steamship Red Sea,	parti 6 nov

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Powderham	parti 28 oct

LONDRES.

Barque Hans, Dahlberg	partie 16 oct
Steamship Roheson, Morgan	parti 21 oct

SWANSEA

Steamship Persian Prince,	parti 26 oct
Steamship Peveril,	parti 2 nov

LIMERICK.

Barque Francisco, Marcoe	partie 6 sept

ANVERS

Steamship Havre, Laporte	parti 31 oct

HAVRE.

Steamship Marseille, Grandillon	parti 5 oct

BREME.

Steamship Ohaba, Reddy	parti 19 oct
Navire Sirius, Behring	parti 3 nov

RIO DE JANEIRO

Navire Cora, Bay	parti 22 sept

BARCELONE.

Steamship Regueira	parti 26 oct

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo	partie 1er juin

MALAGA.

Steamship Highlander	parti 16 oct

GENES.

Barque Unione, Gulotta	partie 20 octobre
Barque Concettina Crescenzo	partie 1er nov

ASSURANCES

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$133 004 46	
Sur risques maritimes	2,507 35	
Sur risques de rivières	1,961 01	
Total		$137,502 82
Moins,—Primes non acquises		49,130 00
		$88,362 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$2,665 36	
Compte de loyer	$7,596 75—	$11,264 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,666 79	
Sur risques maritimes	212 58	
Sur risques de rivières	305 38	
Pertes totales	$61,307 75	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,241 85	
Dépenses	13 520 00	
Taxes	9,199 61	
Honoraires d'avocat	340 00	
Compte de courtage	1,793 11—37,877 45—	98 785 24
		$861 59
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables	$26,044 44	
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64	
Primes en cours de collection	15,373 92	
Propriétés foncières	174,497 00	
Argent comptant	22,572 55	
Certificats 4 0/0 de ville (valeur du marché)	22,825 00	
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00	
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00	
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,377 00	
Actions du La Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00	
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00	
Bons à primes valeur du marché	3,860 00	
Avances sur l'habitation Olivier	6,964 31	
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00	
Jugements	660 00	
		$300,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 103 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin
Aristide Hopkins,	W. E. Seeinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mas,
Henry C. Boucher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J S. Zacharie,
	A. Ximes.

16juin—1 a

Etat de Situation

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,191,042 68
Surtirages, garantis et non garantis		183,218 60
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		319,307 22
Dû par des agents de réserve approuvés		202,255 11
Dû par d'autres banques nationales		40,665 68
Dû par des banques d'Etat et banquiers		28,891 73
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Prime sur les bonds des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	311,921 40	
Billets d'autres banques	10,136 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,101 50	
Billets légal tenders	51,242 00—	339,702 67
Fonds de rédemption avec le trésor des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 85

PASSIF.

Fonds capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		69,860 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,062,972 12	
Certificats de demande de dépôt	6,498 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 90	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,702 01—	1,666,277 02
Notes et billets ré-escomptés		50,000 00
Total		$2,472,154 85

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. LABARTHE. Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.

N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté:

JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

7oct—1f

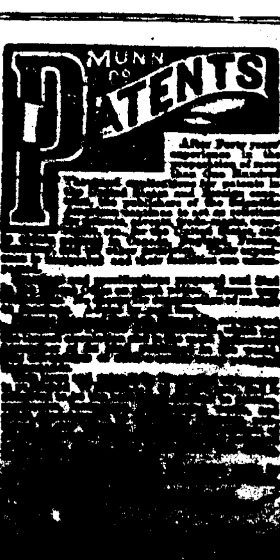

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques, complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible] CHARTRES [illegible]